

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie de janvier 2016 à mai 2019 attire notre attention sur le rôle-clé que peut et doit jouer l'éducation pour gérer les défis auxquels ce Territoire est confronté dans son processus évolutif actuel.

Assumer par l'éducation la diversité populationnelle et l'ouverture au monde de la Nouvelle-Calédonie

Jean-Charles Ringard-Flament

Jean-Charles Ringard-Flament est inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

UN SYSTÈME ÉDUCATIF EN PLEINE ÉVOLUTION

L'enseignement scolaire du premier et du second degrés, public ou privé, est une compétence qui a été transférée à la collectivité territoriale calédonienne en deux étapes : 2000 et 2010. Une réforme initiée par le ministre de l'éducation nationale dès lors ne peut s'appliquer qu'avec l'accord du Congrès et du Gouvernement calédoniens, qui veillent légitimement à sa contextualisation locale.

67000 jeunes Calédoniens sont actuellement scolarisés, soit 62% des jeunes de moins de 25 ans. En 15 ans, le taux de réussite au baccalauréat a progressé de 15 points pour atteindre 78%, la proportion de bacheliers a gagné 19 points pour se situer à hauteur de 60% d'une classe d'âge, et le taux de réussite au BTS, dans le même temps, a progressé de 15 points.

Cette évolution (l'une des plus rapides au sein de l'outremer) souffre néanmoins de deux défauts :

- Selon le rapport de 2015 de la Chambre territoriale des Comptes, « la performance globale reste décevante quant au niveau général des élèves, à la réduction des inégalités sociales et au montant des moyens alloués ».
- Les inégalités socioéconomiques demeurent fortes, conjuguées à une situation ethnique et territoriale marquée : un élève kanak de la côte Est a trois fois moins de chances d'accéder à une terminale générale qu'un élève caldoche vivant en province Sud.

Pour faire face à ces insuffisances, la Collectivité s'est dotée en 2016 d'un projet éducatif voté à l'unanimité par le Congrès. Ce projet, salué par le gouvernement français dans le Livre

bleu sur l'outremer de 2018, pose les bases d'une école adaptée aux besoins de tous les élèves, dans une perspective d'amélioration des résultats scolaires et de consolidation du vivre ensemble. Il a fait l'objet d'une charte d'application et d'un protocole d'accord et d'accompagnement par l'État pour sa mise en œuvre en 4 ans.

Quatre défis y sont retenus : répondre aux besoins éducatifs engendrés par l'importance numérique des jeunes Calédoniens, procéder à la nécessaire démocratisation de l'éducation, promouvoir la reconnaissance de « l'autre » en tant que valeur essentielle, encourager les mobilités permettant de s'adapter aux besoins économiques et sociaux. Dans le contexte historique du territoire, ce sont là des choix courageux qui honorent leurs promoteurs.

VIVRE ENSEMBLE

Ce qui vaut pour l'école est en fait le problème central de la Nouvelle-Calédonie, cette extraordinaire mosaïque de peuples : des Kanak (le peuple premier), des Calédoniens d'origine européenne, des Métropolitains, des Wallisiens, des Futuniens, des Polynésiens, des Vanuatais, des Javanais, des Japonais, d'autres encore... La nouvelle Calédonie est une addition d'histoires, souvent tragiques, parfois heureuses, toutes marquées par la volonté de bâtir, mais pas toujours dans un vivre ensemble harmonieux. Et c'est précisément la mission de l'école de veiller à ce que nul ne s'enferme dans une histoire qui ne dialogue pas avec les autres, c'est la finalité du projet éducatif calédonien que d'accepter cette diversité dans le respect de chacun

afin de faire émerger et de partager un socle commun de valeurs.

Ainsi les clivages existant encore aujourd'hui sur la légitimité de l'enseignement des langues kanak (malgré la création en 2018 d'un CAPES bivalent, et la reconnaissance de l'enseignement de quatre langues kanak comme langues d'enseignement dans le secondaire) doivent impérativement être dépassés. Leur maintien traduirait la persistance d'une négation de l'existence du peuple premier en tant que tel et, en même temps, la négation du multiculturalisme de la société calédonienne et il ne pourrait dès lors que conforter les replis communautaristes.

SERVIR D'EXEMPLE ?

Oui bien sûr, c'est possible ! « La France serait moins belle sans la Nouvelle-Calédonie » disait, le 5 mai 2018, le président de la République. La France serait moins belle et elle ne pourrait pas prendre appui sur la Nouvelle-Calédonie pour créer un axe indopacifique associant notamment New-Delhi et Canberra à Nouméa et à Paris ! Et puis si ce Territoire réussit à prendre appui sur sa diversité culturelle pour renforcer son ouverture au monde, ne serait-ce pas là un véritable modèle pour notre pays, qui lui-même, dans son ensemble, doit apprendre à mieux gérer sa diversité territoriale et populationnelle ?

On comprend bien dès lors que l'enjeu du second référendum d'autodétermination, majeur pour la Nouvelle-Calédonie, concerne aussi très étroitement la façon dont notre pays tout entier peut se projeter dans l'avenir. ☺